REUNION DU COMITE DE DIRECTION
MERCREDI 18 MARS 2009 – ORLEANS

- :- :- :-

Présents :	Michel SAUGET	Président
	François MARTIN	Secrétaire Général
	Patrick SCALA	Trésorier Général
	Dominique LEFEBURE	Vice Président
	Bernard TANCHOUX	Vice Président
	Mmes CORNON, HESRY, MASSONNET, PAGE-SABOURIN, PEUDUPIN, ROUILLY, VENZAC-VALERY, Mr BOISSIERE, DANSIN, GIMONET, TRICHARD	Membres
Excusés :	Mme CHILOFF Mrs PAPET, SAUGET, VERGES, DUPAS, TISSOT, BONNAMANT, MORELLI	
Assistent :	Mmes C.DUCHATEAU, S.LE NOACH-BOZON	

-:- :- :- :- :- :- :-

Le président accueille les membres présents et ouvre la séance à 20 heures 10

BILAN ADMINISTRATIF :

Le comité compte, à ce jour, plus de 9543 licences homologuées (voir tableau annexe). La fermeture de la piscine d'Orléans a une grande incidence sur le nombre de licenciés des clubs orléanais.

L'objectif de retrouver nos 10.000 licenciés devrait être atteint en fin de saison et un effort supplémentaire devra être réalisé la saison prochaine.

Dominique LEFEBURE regrette que le tableau présenté ne corresponde pas à la réalité. Les prochaines statistiques devront tenir compte d'extranat et non plus de nat2i.

ADOPTION DU P.V.DE LA REUNION DU BUREAU DU 21 JANVIER 2009 :

Ce compte rendu n'appelle aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

POINT SUR LES FINANCES :

P.SCALA présente les documents financiers et souligne le bon fonctionnement du système de facturation mis en place avec les clubs.

M.SAUGET confirme que les demandes de subventions au CNDS sont à transmettre avant le 14 avril et que le volet « formation » incombe maintenant au seul comité régional.

Un message a été envoyé à chaque Président départemental pour demander les bilans et projets. Les fiches actions devront être retournées au comité régional avant le 31 mars pour globaliser les demandes. La répartition sera effectuée dès réception de l'avis d'attribution.

COMMISSION DEVELOPPEMENT ESTIVAL :

En l'absence de Jacques TISSOT, Patrick GIMONET commente le compte rendu de la commission organisée

Il est confirmé que l'étape de BOURGES servira de support au championnat régional 2009.

L'étape de JOUE LES TOURS ne pouvant être organisée le 13 septembre comme prévu initialement, une nouvelle date sera déterminée rapidement (peut être le 12 septembre).

Le 28 doit décider de la date de l'étape de BROU la semaine prochaine.

Il est rappelé que chaque département doit envoyer très rapidement les informations nécessaires pour l'impression de la plaquette de communication.

COMMISSION FORMATION DE CADRES :

Bernard TANCHOUX commente le compte rendu de la commission.

Le contenu des formations assistant club sera envoyé dans chaque département pour permettre d'établir le budget prévisionnel de ces formations décentralisées.

Un point est fait sur les formations à réaliser concernant le logiciel de traitement des compétitions extranat. La livraison des « clefs » étant imminente, il est proposé que Patrick GIMONET organise une formation d'une ou deux personnes par département, celle-ci est programmée le 13 mai 2009.

Nancy MASSONNET insiste sur la nécessité que le logiciel synchro soit disponible le plus rapidement possible, la solution « narval » n'étant pas satisfaisante.

BILAN NATATION SYNCHRONISEE :

Les questionnements sur le nouveau programme sont toujours d'actualité et les clubs ont beaucoup de mal à motiver leurs nageuses pour ce dernier.

Les aménagements effectués permettent une meilleure approche, mais l'organisation des compétitions reste toujours aussi difficile.

Le comité donne son accord pour la gratuité du stage de printemps et entérine la mise en place d'une amende pour absence d'officiel à hauteur de 150 €.

Le compte rendu de la commission est ainsi adopté.

BILAN WATER-POLO :

François MARTIN commente les résultats des différents championnats et se félicite du classement des équipes régionales :

En championnat régional, St jean de la Ruelle en tête devant Bonneval

En championnat minime, Chartres est 1er (4 équipes)

En Nationale 3 , Orléans est 1er , Chartres 2nd et Tours 4ème de la poule B et dans la poule A, Montargis est 2nd , Blois 7ème.

En Nationale 2 , Fleury est 1er de sa poule

Il précise que la coupe du Centre sera organisée le 1er mai à Blois et remercie Patrick GIMONET pour l'administration du site Internet régional.

Dominique LEFEBURE regrette que le comité n'intervienne pas financièrement pour la prise en charge de l'équipe vainqueur de la coupe des départements lors du déplacement interrégional.

BILAN SPORTIF NATATION COURSES :

Le stage d'Aix les Bains s'est parfaitement déroulé . Le président regrette une nouvelle fois le peu d'intérêt porté par les nageurs et les entraîneurs pour ce type de stage alors que sa mise en place a été décidée en commun.

La commission natation devra réfléchir à de nouvelles dispositions pour les saisons à venir.

Quelques modifications ont été apportées dans le programme de la Coupe du Centre (ommissions). Les squelettes et règlements sont à jour sur le site.

ASSEMBLE GENERALE FEDERALE :

Celle-ci sera organisée à la Rochelle les 28 et 29 mars prochains. Le comité sera représenté par F.MARTIN, P.SCALA et D.LEFEBURE.

Quelques modifications seront apportées dans les règlements sportifs, principalement en natation course et natation synchronisée.

Le Président annonce qu'une réflexion est en cours concernant la tarification des licences.

POINT SUR LES EQUIPEMENTS :

Le Président distribue la liste des dossiers en instance concernant les constructions et réhabilitation de piscines. Il est demandé à chaque membre de transmettre *par mail* les erreurs ou omissions.

Tous ces dossiers sont suivis par le comité (Nicolas CAUDAL et Cécile DUCHATEAU).

A la demande de Janine VENZAC, le Président confirme que le conseil régional a du transmettre aux élus du montrichardais un courrier pour les interroger sur le devenir du club et le soutien qu'ils comptent apporter.

La piscine de Chartres doit ouvrir ses portes en septembre 2009 et il est envisagé d'y organiser les championnats de France petit bassin en décembre 2009. Francis LUYCE et Michel SAUGET rencontrent la mairie le 30 mars prochain pour évoquer cette organisation.

Le cahier des charges et le bilan financier des championnats 2006 doivent être transmis à D.LEFEBURE.

ASSEMBLEE REGIONALE :

Celle-ci sera organisée à Blois le 19 octobre 2009.

Le comité départemental est chargé de trouver un lieu et le comité confirme le souhait de terminer cette AG par un cocktail dînatoire.

QUESTIONS DIVERSES :

Des problèmes d'hébergement se font jour pour l'organisation à Vendôme de la coupe de France des départements. Il est demandé aux départements de réserver dans les meilleurs délais.

Michel SAUGET confirme le remplacement temporaire de Magali par Myriam DROGUET à compter de la fin de saison.

Il évoque également la situation d'un nageur du pole qui souhaite réintégrer la saison prochaine son club d'origine et demande une dérogation pour être inscrit sur la liste des nageurs de la SSU. Le comité refuse cette dérogation.

Patrick GIMONET s'interroge sur la réglementation des maîtres et l'organisation de nos championnats régionaux hors limites. Le Président reconnaît l'erreur du comité d'avoir établi son calendrier avant la parution des règlements fédéraux et de n'avoir pas été assez vigilent sur le changement de la réglementation. Des nageurs régionaux n'ont pu s'engager aux championnats de France (ce qui n'a pas été le cas pour tous les clubs).

Il est rappelé que les transferts sont autorisés jusqu'au 15 août de la saison en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 10.
Prochaine réunion le mercredi 10 juin 2009

Le Secrétaire
F.MARTIN